

RAPPORT A MI-PARCOURS DU PTB 2018
PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET REVISE 2018

DOSSIER DU COMITE DE REVUE
(VERSION APPROUVEE)

PROGRAMME NATIONAL POUR LA GESTION INTEGREE
DES RESSOURCES EN EAU (PN-GIRE) 2016-2030

JUILLET 2018

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | ii |
| Liste des tableaux | iv |
| Liste des illustrations | iv |
| Liste des annexes | v |
| LISTE DES ABREVIATIONS | vi |
| INTRODUCTION | 1 |
| Première partie : Rappel du PTB 2018 | 2 |
| I. Rappel du PTB 2018 | 2 |
| II. Méthodologie | 3 |
| III. Bilan à mi-parcours du PTB 2018 | 4 |
| 1. Bilan physique des activités par action..... | 4 |
| 2. Bilan physique des activités par structure..... | 6 |
| 3. Synthèse des réalisations majeures par structure..... | 8 |
| ❖ Agence de l'Eau des Cascades (AEC)..... | 8 |
| ➤ Recouvrement de la CFE | 8 |
| ➤ Renforcement des capacités des préfets et Secrétaires Généraux (SG) de mairies sur la GIRE..... | 8 |
| ➤ Suivi du réseau des sources d'eau..... | 8 |
| ➤ Suivi des eaux de surface et souterraines autour des sites d'orpillage | 9 |
| ➤ Réduction des zones affectées de plantes envahissantes | 9 |
| ➤ Tenue des séances de théâtre-forum sur la GIRE | 10 |
| ❖ Agence de l'Eau du Gourma..... | 11 |
| ➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau..... | 11 |
| ➤ Recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)..... | 11 |
| ➤ Mise en place des CLE | 11 |
| ➤ Suivi de l'élaboration du SDAGE | 12 |
| ❖ Agence de l'Eau du Liptako (AEL)..... | 12 |
| ➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau..... | 12 |
| ➤ Recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE) | 13 |
| ➤ Elaboration du SDAGE | 14 |
| ➤ Mise en place des CLE..... | 14 |
| ➤ Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants..... | 14 |
| ➤ Elaboration du plan de communication de l'Agence de l'Eau 2018-2020..... | 14 |
| ❖ Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)..... | 15 |
| ➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau..... | 15 |
| ➤ Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)..... | 15 |
| ➤ Elaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du complexe Samendéni-Sourou..... | 16 |
| ➤ Poursuite du balisage des berges du fleuve Sourou..... | 16 |
| ➤ Mise en place des CLE..... | 17 |
| ➤ Elaboration de plans d'actions triennaux des CLE Mouhoun Tâ, Bougouriba 7 et Kou..... | 17 |
| ➤ Participation au suivi des ressources en eau de l'espace de compétence du Mouhoun..... | 18 |
| ➤ Suivi du réseau des sources d'eau..... | 18 |
| ➤ Bilan d'exécution des activités réalisées hors PTB..... | 19 |
| ❖ Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)..... | 20 |
| ➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau..... | 20 |
| ➤ Recouvrement de la CFE..... | 21 |
| ➤ Tenue de l'atelier de réflexion sur la menace d'assèchement du barrage de Loumbila..... | 21 |
| ➤ Tenue de l'atelier bilan de la mise en œuvre des recommandations de la feuille de route pour la gestion durable du barrage de Loumbila..... | 22 |
| ➤ Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) du Nakanbé : Validation des scénarii de développement..... | 23 |
| ➤ Mise en place des Comités Locaux de l'Eau..... | 23 |
| ➤ La libération des berges du barrage de Ziga..... | 24 |
| ➤ Désensablement du barrage de Kuila..... | 24 |
| ➤ Mise en place du dispositif de suivi et de surveillance permanent autour des barrages et cours d'eau de Ouagadougou..... | 25 |

| | | |
|----|---|------------------|
| ❖ | Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)..... | 26 |
| ➤ | Suivi des activités des services police de l'eau..... | 26 |
| ➤ | Elaboration des textes complémentaires de la CFE..... | 27 |
| ➤ | Etat des lieux des textes juridiques..... | 27 |
| ➤ | Suivi du réseau piézométrique..... | 27 |
| ➤ | Acquisition des équipements modernes pour le réseau piézométrique et réalisation des travaux 27 | |
| ➤ | Relecture des agréments techniques..... | 28 |
| ➤ | Elaboration du document synthèse de suivi des ressources en eau..... | 28 |
| ➤ | Poursuite de la collecte des données techniques sur les ouvrages de mobilisation des eaux souterraines..... | 28 |
| ❖ | Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE)..... | 28 |
| ➤ | Elaboration des rapports bilan du PTB 2017 et la programmation du PTB 2018..... | 28 |
| ➤ | Organisation et tenue du comité d'orientation..... | 29 |
| ➤ | Formation des journalistes en langues nationales..... | 29 |
| ➤ | Session du CNEau..... | 30 |
| ➤ | Processus d'élaboration des SDAGE et SAGE..... | 30 |
| ➤ | Finalisation du budget programme par objectif 2018-2020 du PN-GIRE..... | 31 |
| 4. | Bilan par action de la mise en œuvre à mi-parcours du PTB 2018..... | 31 |
| ❖ | Action 1 : Application effective de la police de l'eau..... | 32 |
| ❖ | Action 2 : Amélioration du recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE) 32 | |
| ❖ | Action 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion..... | 32 |
| ❖ | Action 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes..... | 33 |
| ❖ | Action 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable..... | 33 |
| ❖ | Action 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau..... | 34 |
| ❖ | Action 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions 34 | |
| ❖ | Action 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants..... | 34 |
| ❖ | Action 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau..... | 34 |
| ❖ | Action 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau 35 | |
| 5. | Bilan financier des activités au 30 juin 2018..... | 35 |
| ❖ | Financement DANIDA-ASDI..... | 35 |
| ❖ | Contrepartie nationale..... | 35 |
| 6. | Situation d'exécution des marchés..... | 36 |
| 7. | Contraintes..... | 36 |
| | <i>DEUXIEME PARTIE : revision du plan de travail budgetise (PTB) 2018.....</i> | <i>37</i> |
| | I. Révision du Plan de Travail Budgétisé (PTB) 2018..... | 38 |
| | II. Analyse du PTB 2018 révisé..... | 42 |
| | <i>ANNEXES.....</i> | <i>I</i> |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Nombre de tâches et budget du PTB 2018 par action. | 2 |
| Tableau 2 : bilan physique à mi-parcours du PTB 2018 | 4 |
| Tableau 3 : Situation d'exécution des activités par structure | 6 |
| Tableau 4 : Rapport financier synthétique DANIDA/Asdi au 30/06/2018 | 35 |
| Tableau 5 : Tâches et budget réajustés pour le second semestre..... | 39 |
| Tableau 6 : Sources de financement du PTB 2018 révisé par structure..... | 40 |
| Tableau 7 : Répartition du Budget par Action du PTB 2018 révisé | 41 |
| Tableau 8 : Evolution du budget ajusté par structure pour le second semestre..... | 42 |
| Tableau 9 : Modifications des budgets par source de financement..... | 44 |

LISTE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|----|
| Photo 1: Mobilisation de la population de Tengréla pour les travaux d'extraction des plantes envahissantes | 10 |
| Photo 2: Matériels pour l'extraction des plantes envahissantes | 10 |
| Photo 3: Travaux d'extraction des plantes envahissantes | 10 |
| Photo 4: Théâtre forum de sensibilisation des riverains de la Comoé à Karfiguéla | 10 |
| Photo 5: balise de délimitation des berges du fleuve Sourou..... | 17 |
| Photo 6 : Inspection et entretien des appareils | 18 |
| Photo 7 : Paramétrage d'un appareil | 18 |
| Photo 8 : Causerie-débat dans le village de NASSO | 20 |
| Photo 9: Visite du barrage par Mme le gouverneur du Plateau Central..... | 22 |
| Photo 10: Vue des travaux de traitement des ravines en rive d..... | 22 |
| Photo 11 : Rencontre d'échange entre le CLE et les riverains..... | 25 |
| Photo 12: les pêcheurs arrachant la jacinthe dans le canal et illustration de son état avant et après les travaux | 26 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|---|------|
| ANNEXE 1 : Grille de pondération | II |
| ANNEXE 2 : Bilan détaillé du PTB 2018 au 30 juin..... | IV |
| ANNEXE 3 : Rapport financier au 30 juin 2018 | V |
| ANNEXE 4 : Situation d'exécution du Plan de Passation des marchés au 30 juin 2018 | VI |
| ANNEXE 5 : Situation de la CFE au 30 juin 2018 | VII |
| ANNEXE 6 : Evolution des indicateurs de la matrice de performance | VIII |
| ANNEXE 7 : PTB 2018 révisé | IX |

LISTE DES ABREVIATIONS

| | | |
|----------------|---|--|
| AE | : | Agence de l'Eau |
| AEC | : | Agence de l'Eau des Cascades |
| AEG | : | Agence de l'Eau du Gourma |
| AEL | : | Agence de l'Eau du Liptako |
| AEM | : | Agence de l'Eau du Mouhoun |
| AEN | : | Agence de l'Eau du Nakanbé |
| AMVS | : | Autorité de la Mise en valeur de la Vallée du Sourou |
| ANAM | : | Agence Nationale pour la Météorologie |
| Asdi | : | Agence suédoise de coopération internationale au développement |
| CA | : | Conseil d'Administration |
| CB | : | Comité de Bassin |
| CFE | : | Contribution Financière en matière d'Eau |
| CLE | : | Comité Local de l'Eau |
| CNP | : | Comité National de Pilotage |
| CO | : | Comité d'Orientation |
| CR | : | Comité de Revue |
| CVD | : | Comité Villageoise de Développement |
| Danida | : | Agence danoise de coopération internationale |
| DEIE | : | Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau |
| DGRE | : | Direction Générale des Ressources en Eau |
| DRSOBT | : | Direction de la Réglementation et du Suivi des Organismes de Bassins Transfrontaliers |
| EC | : | Espace de Compétence |
| GIRE | : | Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| OIEau | : | Office Internationale de l'Eau |
| OMS | : | Organisation Mondiale de la Santé |
| PDIS | : | Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni |
| PFC | : | Protocole de Financement Commun |
| PN-GIRE | : | Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| PPM | : | Plan de Passation de Marchés |
| PTB | : | Plan de Travail et Budget |

| | | |
|----------------|---|---|
| SAGE | : | Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau |
| SDAGE | : | Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau |
| SNIEau | : | Système National d'Information sur l'Eau |
| SP/GIRE | : | Secrétariat Permanent pour la GIRE |
| TPE | : | Taux pondéré d'exécution physique |
| WWn | : | World Waternet |

INTRODUCTION

Le Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE) 2016-2030 dont l'objectif stratégique est de « *Contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques* » se décline en dix objectifs opérationnels traduits en dix actions composées chacune de plusieurs résultats.

La mise en œuvre du PN-GIRE est prévue sur une période de quinze (15) ans (2016-2030) comportant trois (3) phases quinquennales. La première phase se réalise sous la coordination du Secrétariat Permanent pour la GIRE à travers les structures d'exécution suivantes :

- les cinq (05) Agences de l'Eau (Cascades, Gourma, Liptako, Nakanbé, Mouhoun) ;
- la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

Des structures partenaires accompagnent la mise en œuvre du programme. Il s'agit de :

- les treize (13) directions régionales de l'eau et de l'assainissement,
- l'Agence Nationale de la Météorologie ;
- les associations.

La phase 2016-2020 du PN-GIRE est financée principalement par :

- l'Etat ;
- les coopérations danoise et suédoise ;
- l'Union Européenne ;
- la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE) ;
- les agences de l'eau partenaires des Pays-Bas et de la France.

Le pilotage du programme comporte deux (02) instances :

- le **Comité de Revue (CR)** : il a pour mission de coordonner, de suivre et d'orienter la mise en œuvre du PN-GIRE,
- le **Comité National de Pilotage (CNP)** des cinq programmes de la politique nationale de l'eau : il est chargé de l'examen et de l'approbation des rapports de planification et de bilan des programmes.

Le présent rapport dresse la situation de la mise en œuvre au 30 juin 2018 du plan de travail budgétisé (PTB) 2018 et présente le programme révisé pour le second semestre.

PREMIERE PARTIE : RAPPEL DU PTB 2018

I. Rappel du PTB 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2016-2020 du PN-GIRE, 295 activités correspondant à 1011 tâches étaient inscrites dans le PTB 2018 avec un budget initial de **4,722** milliards FCFA réparti comme suit : **3,043** milliards pour Asdi/DANIDA soit **64,44 %**, **653,187** millions de FCFA pour la CFE soit **13,83%**, **373,322** millions pour l'Etat soit **7,91%**, et **652,491** millions de FCFA pour les autres partenaires soit **13,82%**.

Le plus grand nombre d'activités (123) soit 41,69% du total était inscrit à l'action sur la poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et des instruments de gestion.

En tenant compte de la situation d'avancement dans la réalisation des activités au 30 juin 2018, une révision des activités et du budget a été proposée par les structures de mise en œuvre.

Les réajustements des activités ont été établis en tenant compte des capacités humaines, matérielles et logistiques, du taux d'exécution physique pondéré (**49,93%**) ainsi que du taux d'exécution financière (**16,85%**) du premier semestre.

Le tableau 1 compile par action le nombre d'activités du PTB 2018 et le budget.

Tableau 1 : Nombre de tâches et budget du PTB 2018 par action.

| Actions | Nombre de tâches du PTB | Budget |
|---|-------------------------|----------------------|
| Action 1 : Application effective de la police de l'eau | 33 | 184 789 500 |
| Action 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE) | 46 | 164 506 500 |
| Action 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion | 423 | 1 849 927 709 |
| Action 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes | 56 | 1 178 414 068 |
| Action 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable | 133 | 447 163 950 |
| Action 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau | 64 | 157 594 100 |
| Action 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions | 57 | 150 390 420 |
| Action 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants | 116 | 389 746 305 |
| Action 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau | 2 | 3 161 200 |
| Action 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau | 81 | 196 765 900 |
| Total | 1 011 | 4 722 459 652 |

II. Méthodologie

La démarche adoptée pour l'établissement du bilan des activités est la suivante :

- l'envoi du canevas bilan du PTB 2018, utilisé comme référentiel à chacune des structures d'exécution afin de recueillir les informations et les données nécessaires à l'établissement du présent rapport,
- le traitement et la consolidation des données collectées ;
- la validation des données consolidées avec l'ensemble des structures ;
- l'élaboration du rapport physique et financier.

Pour l'établissement du bilan physique, les deux approches décrites ci-après ont été adoptées.

Analyse factuelle

L'analyse factuelle consiste à faire le décompte des activités/ tâches inscrites au programme de travail de chacune des structures d'exécution afin de mesurer les efforts consentis et de dégager les grandes contraintes qui ont entravé la bonne marche des activités.

Il est convenu de considérer comme :

- non réalisée, toute tâche / activité dont le taux d'exécution est compris entre 0-19%,
- en démarrage, les tâches / activités qui ont des taux d'exécution compris entre 20% et 39% ;
- partiellement réalisée, toute tâche / activité, dont le taux d'exécution est compris entre 40% et 79% ;
- réalisée, toute tâche / activité qui a un taux d'exécution compris entre 80%-100%.

Analyse pondérée

Cette approche consiste à mener une analyse pondérée en affectant à chaque tâche un coefficient de pondération. Elle permet d'évaluer les efforts fournis pour l'atteinte des objectifs. En rappel, l'évaluation du taux d'exécution physique du PTB a été définie dans le manuel de suivi-évaluation (MSE). Elle se fonde sur le système de pondération des tâches, car la réalisation d'une activité passe par celle de plusieurs tâches qui n'ont pas la même complexité, ne nécessitant pas le même niveau d'effort et exigeant des ressources différentes dans leur mise en œuvre. Pour ce faire, les tâches du PTB ont été catégorisées comme indiqué dans la grille de pondération (voir ANNEXE 1).

Le taux d'exécution physique d'une activité correspond à la moyenne pondérée des taux d'exécution des différentes tâches qui la composent. Pour établir le taux d'exécution du niveau supérieur de la chaîne de mise en œuvre (résultats, actions, objectifs opérationnels et objectif stratégique) on établit la moyenne pondérée des taux d'exécution physique des niveaux inférieurs.

Le bilan d'exécution physique du PTB est ainsi établi sur la base de ces 2 approches.

III. Bilan à mi-parcours du PTB 2018

1. Bilan physique des activités par action

Le tableau 2 synthétise les données chiffrées sur l'exécution physique des tâches au 30 Juin 2018.

Tableau 2 : bilan physique à mi-parcours du PTB 2018

| Action | Nombre de tâches au premier semestre | | | | | | Taux d'avancement 1 ^{er} semestre | Taux Pondéré Exécution 1er semestre | Taux d'avancement annuel |
|--|--------------------------------------|------------|--------------|--------------|------------------------|------------|--|-------------------------------------|--------------------------|
| | Prévu annuel | Prévu | Non réalisés | En démarrage | Partiellement réalisés | Réalisés | | | |
| Action 1 : Application effective de la police de l'eau | 33 | 26 | 4 | 5 | 1 | 16 | 84,62% | 71,22% | 66,67% |
| Action 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE) | 46 | 37 | 6 | 5 | 1 | 25 | 83,78% | 66,83% | 67,39% |
| Action 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion | 423 | 281 | 111 | 7 | 14 | 149 | 60,50% | 50,88% | 40,19% |
| Action 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes | 56 | 42 | 14 | 1 | 3 | 24 | 66,67% | 53,27% | 50,00% |
| Action 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNI Eau) fiable et durable | 133 | 82 | 53 | 4 | 8 | 17 | 35,37% | 27,19% | 21,80% |
| Action 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau | 64 | 43 | 24 | 1 | 4 | 14 | 44,19% | 38,72% | 29,69% |
| Action 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions | 57 | 42 | 26 | 1 | 0 | 15 | 38,10% | 34,61% | 28,07% |
| Action 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants | 116 | 75 | 34 | 3 | 3 | 35 | 54,67% | 47,96% | 35,34% |
| Action 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 100,00% | 85,00% | 100,00% |
| Action 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau | 81 | 53 | 10 | 0 | 7 | 36 | 81,13% | 73,99% | 53,09% |
| Total général | 1 011 | 683 | 282 | 27 | 41 | 333 | 58,71% | 49,93% | 39,66% |

Sur **1011 tâches** programmées, **333** ont été entièrement réalisées. Le taux d'avancement du semestre est de **58,71%** soit un taux d'exécution pondéré de **49,93%** conduisant à un taux d'avancement annuel de **39,66%**. Au regard de ces taux, le bilan physique à mi-parcours du PTB 2018 est jugé moyen.

2. Bilan physique des activités par structure

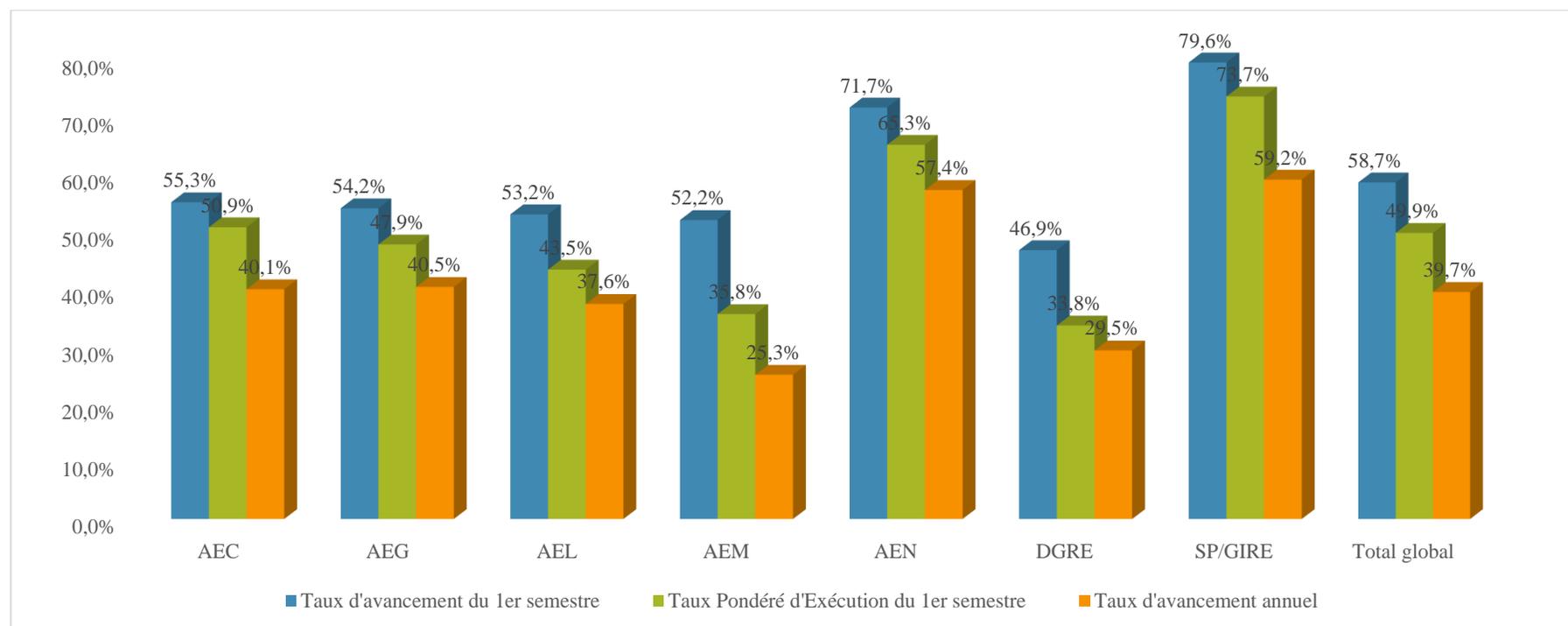
Le tableau 3 ainsi que le graphique 1 synthétisent les données chiffrées sur l'exécution physique des tâches au 30 Juin 2018.

Tableau 3 : Situation d'exécution des activités par structure

| Structure | Nombre de tâches au premier semestre | | | | | | Taux d'avancement du 1 ^{er} semestre | Taux Pondéré Exécution du 1 ^{er} semestre | Taux d'avancement annuel |
|----------------------|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------|-------------------------|------------|---|--|--------------------------|
| | Prévues annuelles | Prévues 1 ^{er} semestre | Non réalisées | En démarrage | Partiellement réalisées | Réalisées | | | |
| AEC | 157 | 114 | 51 | 3 | 6 | 54 | 55,26% | 50,91% | 40,13% |
| AEG | 111 | 83 | 38 | 0 | 2 | 43 | 54,22% | 47,93% | 40,54% |
| AEL | 157 | 111 | 52 | 3 | 7 | 49 | 53,15% | 43,55% | 37,58% |
| AEM | 190 | 92 | 44 | 0 | 5 | 43 | 52,17% | 35,82% | 25,26% |
| AEN | 115 | 92 | 26 | 6 | 2 | 58 | 71,74% | 65,26% | 57,39% |
| DGRE | 156 | 98 | 52 | 13 | 8 | 25 | 46,94% | 33,83% | 29,49% |
| SP/GIRE | 125 | 93 | 19 | 2 | 11 | 61 | 79,57% | 73,66% | 59,20% |
| Total général | 1 011 | 683 | 282 | 27 | 41 | 333 | 58,71% | 49,93% | 39,66% |

Le graphique ci-après illustre les taux d'exécution physique par structure.

Graphique 1 : Taux d'exécution physique par structure



Sur un total de **1011 tâches** inscrites dans le PTB 2018, **401** ont été lancées. Le taux d'exécution physique pondéré le plus élevé est de **73,66%** pour le SP/GIRE et le plus faible est de **33,83%** pour la DGRE. Ces taux (TPE et taux d'avancement) traduisent un niveau moyen d'exécution des activités au premier semestre.

3. Synthèse des réalisations majeures par structure

Au cours du premier semestre, les activités majeures réalisées par les structures de mise en œuvre sont présentées comme suit :

❖ Agence de l'Eau des Cascades (AEC)

➤ Recouvrement de la CFE

L'équipe chargée du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE) a mis en œuvre la stratégie de recouvrement convenue avec les acteurs de la chaîne de dépenses publiques. Cette activité a permis d'identifier trois (3) nouveaux assujettis. Suite à l'identification de ces nouveaux acteurs, des rencontres de sensibilisation et d'information ont été organisées par l'agence en vue de leur présenter les textes sur la CFE. Ces rencontres ont permis d'actualiser la base de données des assujettis à la CFE. Au cours du premier semestre, l'AEC a recouvré sept cent soixante-huit mille (768 000) francs CFA sur une prévision annuelle de quatre millions (4 000 000) francs CFA.

➤ Renforcement des capacités des préfets et Secrétaires Généraux (SG) de mairies sur la GIRE

Le vendredi 25 mai 2018, s'est tenue à Sindou dans la salle de réunion de la Mairie, un atelier de renforcement des capacités des préfets et SG de mairies de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau des Cascades sur la Gestion intégrée des Ressources en Eau. Lors de cet atelier, les capacités de cinquante-quatre (54) participants, dont trois (3) femmes, ont été renforcées sur :

- le cadre juridique, institutionnel et financier de la gestion des ressources en eau ;
- les structures et instruments de gestion des ressources en eau ;
- le processus de mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso ;
- les missions et attributions de l'Agences de l'Eau des Cascades.

Cette formation permettra d'accompagner la mise en œuvre de la GIRE et la stratégie de mobilisation de la CFE.

➤ Suivi du réseau des sources d'eau

Le suivi des sources d'eau du réseau a permis de collecter des données relatives au pH, à la température et à la conductivité. En comparaison avec les données du premier semestre de 2017, on note une légère variation des paramètres physico-chimiques de l'eau des sources. Toutefois, les premières mesures montrent que les sources de Niangoloko et celle de Niankorodougou connaissent une variation au niveau du pH (passage de basique à acide). Concernant la conductivité, la source de Niangoloko a le niveau de conductivité le plus élevé pour ces deux années. La poursuite de la collecte des données permettra de constituer une base de données pour des analyses conséquentes sur les paramètres physico-chimiques de l'eau des sources du réseau.

➤ **Suivi des eaux de surface et souterraines autour des sites d'orpillage**

Dans l'objectif de connaître et de suivre l'évolution de la qualité des eaux souterraines autour de trois sites critiques d'orpillage de son espace de compétence, l'agence en collaboration avec la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Cascades a effectué des prélèvements d'eau dans des forages et puits dans les communes de Niangoloko, Niankorodougou et Tiéfora.

Au total, les prélèvements se sont faits sur huit (8) points d'eau (2 Adduction d'Eau Potable Simplifié, 5 forages et 1 puits). Sur chacun des sites, deux (2) prélèvements ont été réalisés pour la détermination des paramètres physico-chimique et la teneur des métaux lourds (arsenic, cyanure et mercure).

Suite aux analyses, il ressort que cinq (5) points d'eau sont conformes aux normes de l'OMS, tandis que les trois (3) autres présentent des anomalies :

- une **teneur élevée en Arsenic** dans l'AEPS de Fandjora dans la commune de Tiéfora,
- **une turbidité et une teneur en Fer élevées** dans un forage à Katolo dans la commune de Niankorodougou;
- une **turbidité et une teneur en Fer élevées** dans un puits à Mitieredougou dans la commune de Niangoloko.

Face aux différentes anomalies constatées, l'agence de l'eau et la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Cascades ont décidé de :

- *réaliser des analyses complémentaires pour confirmer les résultats obtenus sur les forages,*
- *réaliser des analyses sur des forages environnants de l'AEPS de Fandjora présentant une teneur en Arsenic élevée pour évaluer le rayon de contamination de la nappe souterraine ;*
- *traiter ou fermer en collaboration avec les mairies, les forages contaminés si les analyses complémentaires confirmaient les résultats précédents.*

➤ **Réduction des zones affectées de plantes envahissantes**

Face à la dégradation continue du lac Tengréla provoquée en grande partie par des activités anthropiques, l'agence a apporté son appui financier et technique à l'Association Jeunesse engagée pour le Développement Durable pour l'extraction des plantes envahissantes afin de contribuer à sa pérennité.

La mise en œuvre des activités s'est faite à travers un théâtre forum qui a mobilisé les forces vives du village de Tengréla pour l'extraction des plantes envahissantes.

Le théâtre forum de sensibilisation des riverains du lac de Tengréla s'est tenu le 18 mai 2018 dans l'enceinte du CEG de Tengréla. Il a connu la participation d'environ 350 participants dont cent (100) femmes. Les services régionaux en charge de l'Environnement et du tourisme ont également participé à cette activité.

Les travaux d'extraction des plantes envahissantes, ont mobilisé plus de cinq cents (500) personnes dont environ une centaine de femmes. (Voir l'image)



Photo 1: Mobilisation de la population de Tengréla pour les travaux d'extraction des plantes envahissantes



Photo 2: Matériels pour l'extraction des plantes envahissantes



Photo 3: Travaux d'extraction des plantes envahissantes

➤ Tenue des séances de théâtre-forum sur la GIRE

L'agence a organisé un théâtre forum dans le village de Karfiguéla. Le théâtre a permis de sensibiliser plus de quatre cent cinquante (450) usagers dont environ deux cents (200) femmes sur la gestion des ressources en eau, les bonnes pratiques et de susciter leur adhésion aux différentes activités de protection du cours d'eau.



Photo 4: Théâtre forum de sensibilisation des riverains de la Comoé à Karfiguéla

❖ Agence de l'Eau du Gourma

➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau

Cinq (05) protocoles ont été établis avec les services polices de l'eau des directions régionales de l'eau et de l'assainissement couvertes par l'AEG à savoir le Sahel, le Centre-Est, l'Est, le Centre-Nord et le Plateau Central pour le financement des activités suivantes :

- *tenir des rencontres avec les autorités dans les provinces couvertes par l'AEG,*
- *veiller au respect des bandes de servitude des cours et retenues d'eau ;*
- *contrôler les unités de production d'eau brute et préemballée destinées à la consommation humaine.*

Sur les cinq protocoles prévus, quatre ont été signés, et les chèques y relatifs ont été déjà émis.

➤ Recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)

Des échanges avec les assujettis dont six (06) sociétés de production d'eau potable et deux (02) entreprises de bâtiments et travaux publics ont permis de les sensibiliser sur la nécessité de contribuer à la gestion des ressources en eau, sur la procédure de déclaration et d'acquittement de la taxe et sur les sanctions qu'ils encourent en cas d'infraction.

Une rencontre avec la mairie de Diapaga sur la taxation sur l'eau qu'elle impose aux entreprises de BTP a abouti à l'engagement de la mairie à se conformer à la loi donnant la prérogative à l'agence de percevoir la CFE.

Suite à ces actions, quatre (04) entreprises ont procédé à la déclaration de leurs prélèvements et deux (02) sociétés ont engagé des discussions avec la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Gourma afin de voir dans quelles mesures leurs arriérés de paiement pourrait être échelonnés.

En termes de recouvrement durant ce premier semestre, sur une prévision annuelle de **3 000 000 FCFA**, l'AEG a recouvré un montant de **3 169 000 FCFA** représentant les arriérés de 2016 et 2017 de l'ONEA.

➤ Mise en place des CLE

En 2017, l'agence a entrepris de mettre en place deux CLE **Dyamon'Siiga et Tapoa Gnima** dans les sous bassins de Dyamongou et Tapoa. Le processus avait été conduit jusqu'à l'adoption des diagnostics conjoints. Le premier semestre de 2018 a vu donc la finalisation du processus suivant les étapes suivantes :

- **la mobilisation des acteurs** : tenue de 05 rencontres avec 146 participants dont 19 femmes,

- **l'élaboration des textes constitutifs des CLE** : élaboration de projets de statuts, règlements intérieurs et arrêtés de création ;
- **la tenue des assemblées générales constitutives des CLE** :
 - Dyamon'Siiga : 30 membres statutaires avec un bureau exécutif composé de huit (08) membres dont une (01) femme,
 - Tapoa Gnima : 47 membres statutaires, dont 12 femmes avec un bureau exécutif, composé de six (06) membres dont une (01) femme.
- **l'installation officielle des CLE** : Dyamon'Siiga et Tapoa Gnima respectivement les 12 et 13 juin 2018
- **l'accompagnement des CLE** : formation sur la production des pièces justificatives des dépenses, la gestion des conflits liés à l'eau, les techniques d'entretien courant des barrages et les menaces de l'orpaillage sur les ressources en eau.

➤ **Suivi de l'élaboration du SDAGE**

Le processus d'élaboration du SDAGE a connu un démarrage effectif avec l'élaboration d'une approche méthodologique y relative. Cette approche a été validée par l'ensemble des parties prenantes. Faisant suite à la validation de l'approche, une unité technique, un comité interne, un comité élargi ont été mis en place en vue de démarrer les activités préliminaires à l'élaboration du SDAGE notamment la collecte des données, la concertation des acteurs ainsi que la définition des termes de références devant servir au recrutement des différents experts.

❖ **Agence de l'Eau du Liptako (AEL)**

➤ **Appui au fonctionnement des services police de l'eau**

L'activité programmée pour cette action est d'appuyer les Services Police de l'Eau pour la mise en œuvre de leur programme d'activités à hauteur de seize millions (16 000 000) FCFA. Sa mise en œuvre a été faite à travers les échanges et l'élaboration de protocoles entre l'Agence de l'Eau et les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement du Sahel, du Centre-Nord et de l'Est.

Au terme des échanges, des protocoles d'accord ont été établis pour la mise en œuvre des activités convenues, elle porte sur les points suivants :

Service Police de l'Eau du Centre-Nord :

- des sorties d'information et de planification des activités à Pensa, Dablo, Zèguèdeguin, Bonam, Yalgo, Tougouri, Bouroum ;
- des sorties de constatation de l'exploitation des berges et des mauvaises pratiques culturelles dans les bandes de servitude des retenues d'eau ;
- le contrôle des autorisations de prélèvement d'eau par les sociétés minières (SOMITA et KOMET SA) et suivi des rejets ;
- l'analyse des eaux de forage de Yalgo, Tougouri, Bouroum, Boala, Bonam et Pibaore ;
- des sorties de contrôle des activités d'orpaillage et des miniers sur les risques potentiels de pollution des eaux ;

Service Police de l'Eau de l'Est :

- des rencontres d'information et de sensibilisation des acteurs et usagers dans les communes de Liptougou, Manni, Coalla, Thion, Bogandé sur la police de l'eau ;
- des sorties de sensibilisation et de contrôle des bandes de servitude des retenues d'eau de Liptougou, Samou, Bogandé, Manni, Dakiri.

Service Police de l'Eau Sahel

- des ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs et usagers des sous bassins du Gorouol, de la Faga, du Beli et du Dargol sur la Police de l'Eau,
- des sorties de constat et de sensibilisation des activités des orpailleurs et de l'exploitation des berges et des bandes de servitude dans la région du Sahel [cas des barrages de Yacouta, de Bombofa, Gorgadji (Boundougnoudji) et Seytenga, du lac Higa et des sites d'orpaillage de Solhan] ;
- le contrôle des autorisations de prélèvement d'eau par les sociétés minières (ESSAKANE) et suivi des rejets des eaux usées.

➤ **Recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE)**

Une identification et une sensibilisation des assujettis à la CFE ont été faites. Une collecte de données de prélèvement d'eau brute de certaines entreprises travaillant dans le cadre du programme d'urgence pour le Sahel notamment JOC-ER et EOF, ENG, Groupement GTB, Groupement HBR, SOGEA SATOM, pour la réhabilitation du dalot de Yalgo a été réalisée. Des concertations ont également été menées avec Komet dans le cadre de l'utilisation des eaux

de la retenue de Yalgo. En termes de recouvrement, environ un montant de trois millions (3 000 000) FCFA a été recouvré sur une prévision deux cents millions (200 000 000) FCFA.

➤ **Elaboration du SDAGE**

Une approche d'élaboration du SDAGE a été validée avec l'appui de l'assistance technique COWI. Pour ce faire, l'AEL mettra en place une unité technique, un comité interne, un comité élargi et au besoin des commissions spécialisées du comité bassin pour accompagner l'élaboration du SDAGE. Des experts nationaux et internationaux accompagneront le processus.

➤ **Mise en place des CLE**

L'agence a prévu de mettre en place sept (07) comités locaux de l'eau dont trois CLE (Béli aval sud, Gorouol médian, Faga médian nord) entamés en 2017. La validation des diagnostics conjoints de ces trois CLE a eu lieu en début d'année 2018 et la mobilisation des acteurs pour l'espace Béli aval sud a été réalisée.

Les quatre autres CLE (Faga Aval Nord Est, Dargol Amont Nord, Faga Amont Sud Centre, Faga Median Centre) non entamés au cours du premier semestre seront mis en place à travers des bureaux d'études. La procédure de recrutement des bureaux d'étude est en cours.

➤ **Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants**

L'agence a tenu des échanges avec les collectivités et les services techniques déconcentrés (environnement, agriculture, eau et ressources animales) en vue d'établir des protocoles pour la mise en œuvre des actions de protection des ressources en eau. Les activités définies dans ces protocoles sont principalement orientées vers :

- la construction de digues filtrantes pour le traitement de ravines,
- la réalisation d'actions de sensibilisation à l'endroit des usagers et acteurs ;
- la réalisation de reboisement avec clôture grillagée ou grilles individuelles.

➤ **Elaboration du plan de communication de l'Agence de l'Eau 2018-2020**

L'agence a élaboré son plan de communication 2018-2020 en tenant compte des orientations du PN-GIRE. Le plan comporte deux volets à savoir la communication institutionnelle qui vise l'amélioration de la visibilité de l'agence dans son espace et la communication pour le

changement de comportement qui vise un changement global des populations en faveur de la protection et de la gestion rationnelle des ressources en eau. Il propose des activités de communication utilisant les différents canaux et supports de communication et s'adaptant au contexte socio-culturel de l'espace de l'agence. La mise en œuvre de ce plan permettra une meilleure mobilisation et implication des parties prenantes pour faire de la GIRE une réalité dans l'espace de compétence.

❖ Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)

➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau

L'agence a organisé des rencontres d'échanges avec les quatre services polices de l'eau dans son espace de compétence. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les indicateurs du cadre de performance du PN-GIRE dans lesquels les activités des services police de l'eau devront s'insérer. Les activités qui ont été retenues sont encadrées par un protocole dont le montant prévisionnel est de vingt-quatre millions neuf cent soixante un mille huit cent (**24.961.800**) de francs CFA.

➤ Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)

Pour le premier semestre, un montant de cent quatre-vingts millions (**180.000.000**) FCFA a été recouvré sur une prévision annuelle de deux cents millions (**200.000.000**). Les contribuables potentiels recensés à ce jour sont au nombre de cent vingt-huit (128) et répartis comme suit :

- 86 sociétés industrielles,
- 05 sociétés minières ;
- 33 producteurs d'eau potable ;
- 04 entreprises de bâtiments et travaux publics.

Cette liste est mise à jour régulièrement au regard de l'évolution du nombre des acteurs de certains secteurs tels que le BTP et les producteurs d'eau potable.

Afin d'améliorer le recouvrement de la CFE, le conseil d'administration de l'agence, lors de sa session du 04 mai 2018 a recommandé d'entreprendre toutes les procédures pour le recouvrement de ladite taxe y compris la voie contentieuse. Les activités liées à la mise en œuvre de cette recommandation ont été prise en compte dans le programme de travail révisé de l'agence.

➤ Elaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du complexe Samendéni-Sourou

L'agence a entamé depuis 2017, le processus d'élaboration du SAGE du complexe Samendéni-Sourou. Les activités conduites au premier semestre ont permis la clarification de l'approche d'élaboration du SAGE avec l'appui de l'assistance technique COWI.

Les recommandations issues de la rencontre de validation de l'approche définie par les consultants invitent l'agence à : (i) collecter des données primaires auprès du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) et de l'Autorité de la Mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS), (ii) définir une stratégie d'implication du CTC-GIRE au processus. L'agence a engagé les concertations avec ces structures.

Egalement, en collaboration avec Faso Koom et OIEau, l'agence a tenu des ateliers en lien avec le processus du SAGE dont :

- un atelier sur l'identification et l'élaboration de fiches de cadrage des experts avec l'appui de Faso Koom. Ces informations ont été exploitées par l'agence pour élaborer des projets de termes de références en vue du recrutement desdits experts.
- un atelier de concertation avec les acteurs de l'espace du SAGE notamment les comités locaux de l'eau en collaboration avec OIEau et Eau Vive.
- un atelier de concertation avec les acteurs de l'espace du SAGE notamment les comités locaux de l'eau avec l'appui de l'OIEau et son assistance spécifique Eau Vive
- un atelier dont les objectifs sont d'informer les acteurs sur les objectifs d'un SAGE, ses mécanismes d'élaboration et d'initier l'écriture d'un guide méthodologique pour l'élaboration du SAGE Samendéni-Sourou avec l'appui de l'OIEau

➤ Poursuite du balisage des berges du fleuve Sourou

La délimitation et la matérialisation de la bande de servitude du fleuve au moyen de balises ont débuté en 2017 et se sont achevées au cours du premier trimestre 2018. Au total, 21 balises supplémentaires en plus des 80 en 2017 ont été réalisées pour délimiter la bande de servitude du fleuve Sourou sur une distance de plus de 15 Km. Lesdites balises ont été réceptionnées en présence du partenaire du CPP, des membres du CLE Sourou 2, des autorités locales de la commune de Sono et de l'AEM.



Photo 5: balise de délimitation des berges du fleuve Sourou

➤ Mise en place des CLE

Deux CLE dont la mise en place est en cours ont été programmés en 2018. Le CLE Kou 2 dont le processus a démarré en 2017 est financé par le partenaire FASO KOOM et le CLE Vouhoun 6 par les fonds ASDI/DANIDA. Pour le CLE Kou 2, le rapport de diagnostic conjoint élaboré en 2017 a été validé. A l'issue de la validation du rapport, des séances de sensibilisation ont été tenues avec les acteurs locaux dans les différentes communes de l'espace du CLE. Ces rencontres ont permis (i) de restituer aux acteurs à la base les résultats du diagnostic conjoint, (ii) d'échanger sur le concept de la GIRE et l'organisation du comité local de l'eau, (iii) d'identifier les acteurs pouvant intégrer les instances du CLE.

Le constat majeur à souligner dans cette étape est la participation de plus en plus forte des femmes aux débats sur la question de la ressource en eau.

Pour le CLE Vouhoun 6, les données ont été collectées pour l'établissement du diagnostic conjoint. L'élaboration du document et sa validation sont prévues pour le second semestre.

➤ Elaboration de plans d'actions triennaux des CLE Mouhoun Tâ, Bougouriba 7 et Kou

L'agence en partenariat avec International Water Management Institute (IWMI), a tenu des ateliers avec les CLE, Mouhoun Tâ, Bougouriba 7 et Kou. Ces ateliers ont permis d'identifier trois principales actions à partir desquelles ils ont élaboré des plans d'actions triennaux. Ces plans qui seront mis en œuvre progressivement constituent aussi un outil de plaidoyer pour ces CLE en vue de rechercher des financements auprès d'autres partenaires.

- Participation au suivi des ressources en eau de l'espace de compétence du Mouhoun

La connaissance des ressources en eau permet une meilleure planification et gestion de l'eau. De concert avec les brigades hydrologiques des régions de la boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins, l'agence a effectué des sorties pour le suivi des ressources en eau. Il s'est agi d'effectuer la maintenance, de paramétrer les appareils des stations hydrométriques afin de s'assurer de leurs fonctionnalités pendant la montée des eaux.



Photo 6 : Inspection et entretien des appareils



Photo 7 : Paramétrage d'un appareil

- Suivi du réseau des sources d'eau

Le réseau des sources d'eau de l'espace de compétence de l'agence compte trente-deux (32) sources. Les paramètres suivis sont la température, le pH, le débit, la conductivité et l'oxygène dissous. Les premières missions de suivi de l'année ont permis de constater une baisse du débit au niveau de certaines sources comme celles de Mê et de Mogobasso. De plus, un tiers (1/3) des sources ont leurs environnements immédiats très dégradé qui nécessite une intervention en vue de limiter les dégradations. Pour l'année 2018, l'AEM prévoit l'aménagement de six (06) sources d'eau (Tin, Pala, Tani, Sougalodaga, Mê et Kassanga) en vue de protéger leurs environnements immédiats.

Allocation des ressources en eau.

- *Avis technique sur la soutenabilité du réservoir du Sourou pour la campagne agricole sèche*

L'agence a été sollicitée par la direction régionale de l'agriculture et des aménagements hydrauliques (DRAAH) pour donner un avis technique sur la possibilité de mise en valeur de certaines superficies irriguées en campagne sèche. Il s'est agi d'estimer la superficie pouvant être mise en valeur dans le cadre de l'opération de soutien à la production de campagne sèche lancée par le gouvernement. Ainsi, après les estimations faites en collaboration avec la direction régionale en charge de l'eau, il ressort que la superficie pouvant être cultivée avec assurance sans que les cultures ne souffrent de stress hydrique est de 371 ha pour le maïs et 703 ha de riz. Cependant, au regard de la faible pluviométrie enregistrée en 2017, le réservoir du Sourou n'a pas stocké suffisamment d'eau. Des suggestions ont été faites à la DRAAH dans le sens de la réduction des superficies envisagées.

- *Dispositif d'approvisionnement en eau pour la société minière Rox Gold*

La société minière Rox gold avait pour ambition de mettre en place un dispositif d'alimentation en eau à partir du barrage de Sipohin dans la commune de Bagassi avec des pipelines. Pour ce faire, une étude de faisabilité et une notice d'impact environnemental et social ont été réalisées. L'agence s'est assurée de l'avis des autorités locales ainsi que des populations riveraines dudit barrage. Elle a aussi collecté des données sur le terrain qui ont permis d'examiner les rapports d'études et de faire des recommandations pour la mise en œuvre du projet. Pour la mise en œuvre de ces recommandations, un comité de suivi composé des services techniques, de la mairie, de la préfecture et des représentants des villages concernés est en cours de mise en place. Un protocole pour la mise en place d'un dispositif technique de suivi des ressources en eau et de l'entretien de la digue du barrage est également en cours d'élaboration en collaboration avec la direction régionale en charge de l'eau.

Activités organisées dans le cadre de la journée mondiale de l'eau

Trois activités ont été principalement menées dans trois espaces de gestion de CLE avec l'accompagnement du projet IWMI. Il s'agit de :

- causerie-débat organisé avec le CLE Kou ;
- causeries éducatives organisées avec le CLE Bougouriba 7 ;
- mise en place de comité de veille pour la protection des berges organisé avec le CLE Mouhoun Tâ.

Les activités ont été des tribunes d'échanges et de débats ouverts qui ont permis aux personnes âgées, aux coutumiers, aux jeunes, aux femmes et aux principaux acteurs administratifs de discuter des problèmes liés à la gestion des ressources en eau et d'y proposer des solutions.



Photo 8 : Causerie-débat dans le village de NASSO

❖ Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)

➤ Appui au fonctionnement des services police de l'eau

L'agence compte sept (7) services Police de l'Eau sur son espace de compétence. Pour accompagner ces services dans la réalisation de leurs missions, un atelier de bilan et de programmation a été organisé à leur endroit. Il s'est agi, au cours de cet atelier de faire le bilan des activités des services opérationnels en 2017, de partager leurs expériences avec les services

police de l'eau nouvellement installés et de procéder à la programmation des activités pour l'année 2018.

Au total, une subvention de **34 414 300** francs CFA a été dégagée pour financer les activités programmées à travers des protocoles. Sur sept (07) protocoles, six (06) ont été signés.

➤ **Recouvrement de la CFE**

Au cours du premier semestre 2018, l'agence a entrepris la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement de la CFE élaborée en 2017. A cet effet, un huissier de justice est recruté pour la remise des ordres de recettes aux assujettis à la taxe. Une brigade de recouvrement a été mise en place au sein de l'agence. Des correspondants de la brigade de recouvrement sont en train d'être mis en place dans certaines communes stratégiques. Des séances de sensibilisations ont été réalisées à l'endroit des contribuables, et leur liste est régulièrement actualisée. A ce jour l'agence, a pu recouvrer **117 183 861 francs CFA** sur une prévision de **200 000 000** francs CFA au titre de la CFE, malgré la réticence de certains contribuables.

➤ **Tenue de l'atelier de réflexion sur la menace d'assèchement du barrage de Loumbila**

Réalisé en 1947, le barrage de Loumbila (42 millions de m³) avait pour vocation l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) de la ville de Ouagadougou. Aujourd'hui, en plus des besoins en eau pour l'AEP, ce barrage est devenu un ouvrage à multiples usages (maraîchage, élevage, pisciculture, sylviculture, hôtellerie, Bâtiments et Travaux Publics, etc.). Cela engendre une pression qui contribue à amenuiser les ressources du barrage. Pendant l'année hydrologique 2017-2018, le barrage n'a pas déversé avec un risque élevé d'assèchement (14 % taux de remplissage) en mars 2018. Vue l'importance de ce barrage pour l'AEP de la ville de Ouaga, la zone industrielle de Kossodo et le maraichage, l'agence a initié des rencontres d'échanges et de réflexion avec les différents acteurs respectivement sur l'enjeu lié à la satisfaction des besoins prioritaires notamment garantir l'AEP de Ouaga.

L'atelier a rassemblé plus de 60 participants venus des Régions du Centre et du Plateau Central (Services techniques et usagers). Les échanges ont permis la prise de deux arrêtés par Madame le Gouverneur de la Région du Plateau Central. Le premier porte sur la suspension de tout prélèvement d'eau du barrage par les entreprises des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) jusqu'à nouvel ordre. Le second arrêté Interdit aux maraichers de démarrer de nouveaux cycles de production.

L'atelier a permis d'éviter l'assèchement du barrage de Loumbila qui aurait eu des conséquences sociales, économiques et écologiques catastrophiques.



Photo 9: Visite du barrage par Mme le gouverneur du Plateau Central Photo 10: Vue des travaux de traitement des ravines en rive

- Tenue de l'atelier bilan de la mise en œuvre des recommandations de la feuille de route pour la gestion durable du barrage de Loumbila

En mai 2012, fut tenu l'atelier d'échanges sur les problématiques d'utilisation et de gestion durable de la retenue d'eau de Loumbila à l'issue duquel des recommandations fortes ont été formulées et une feuille de route furent élaborées pour une gestion responsable du barrage. Six ans après l'atelier bilan de la mise en œuvre des recommandations de la feuille de route pour la gestion durable du barrage de Loumbila s'est tenu en avril 2018.

En prélude à l'atelier, les participants ont effectué une visite terrain sur le barrage de Loumbila. Les participants ont eu droit à une communication qui a porté sur le bilan de la mise en œuvre des recommandations de la feuille de route adoptée en 2012. Le taux d'exécution physique est estimé à **41%** en dépit des énormes difficultés rencontrées. Ces difficultés se situent au niveau des usagers, des institutions et du portage des activités.

Pour booster la mise en œuvre de cette feuille de route, des recommandations ont été prises. Il s'agit de :

- mettre en place un comité régional de suivi et coordination de la mise œuvre des recommandations. A cet effet un arrêté mettant en place ce comité a été pris par le Gouverneur de la Région du Plateau Central ;

- il a aussi été décidé de mettre en place un comité de gestion du barrage qui va s'occuper de la gestion quotidienne de l'ouvrage.

La feuille de route pour la gestion durable du barrage de Loumbila a été reconnue comme l'une des priorités de la Région du Plateau Central en matière de gestion des ressources en eau.

➤ Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) du Nakanbé : Validation des scénarii de développement

Les scénarios ou options de développement du SDAGE s'inscrivent dans la suite logique de l'Etat des Lieux des ressources en eau de l'Espace de Compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (EC-AEN), validé par le Comité de Bassin en novembre 2015. Ils visent (i) à encadrer un nombre de voies pour la recherche de solutions adéquates, durables et consensuelles aux grandes questions de développement liées à l'eau et qui se posent à l'échelle de l'EC-AEN, et (ii) à permettre aux acteurs dudit espace d'opérer un choix sur la base duquel seront déclinées les préconisations (orientations, dispositions et mesures) du SDAGE.

En vue de l'adoption du rapport consolidé des scénarii et options de développement, une session du Comité de Bassin s'est tenue les 13 et 14 Juin 2018.

Au terme des échanges, le comité de bassin a reconnu la qualité du travail abattu, puis a validé le rapport. La principale recommandation suivante a été formulée à l'endroit du bureau d'études à savoir travailler en collaboration avec les structures techniques (ministères) concernées pour collecter et mettre à jour les données et informations nécessaires à l'élaboration du SDAGE.

Après la validation de ce document et le choix du scénario parti d'aménagement (le scénario 2 avec l'option sécurité alimentaire), le processus d'élaboration du SDAGE va consister à l'écriture du parti d'aménagement, avant-dernière étape de l'étude.

En prélude à cette session du Comité de Bassin, il est à noter qu'une commission planification mise en place au sein du Comité de Bassin, accompagne le bureau d'études dans l'élaboration du SDAGE.

➤ Mise en place des Comités Locaux de l'Eau

L'agence a entrepris au cours du premier semestre 2018, la restructuration de deux Comités Locaux de l'Eau (CLE). Le choix s'est porté sur les CLE Nakanbé Bomboré et Ziga Amont Est au regard des difficultés de fonctionnement rencontrés par ces CLE. La méthodologie suivie a consisté d'abord en un diagnostic du fonctionnement du chaque CLE au moyen de guide d'enquête soumis à un échantillon de membres de leur Assemblée Générale. Ce diagnostic a

ensuite été restitué au bureau exécutif de chaque CLE, suivi de la tenue d'une AG extraordinaire et du ciblage de nouveaux acteurs. Au terme des deux AG, on note les acquis suivants :

- le renouvellement des deux bureaux exécutifs ;
- la création de cellules de programmation, d'animation et de suivi des activités ;
- la création de cellules de contrôle ;
- la formation des membres des AG ;

➤ La libération des berges du barrage de Ziga

Dans le cadre de la poursuite des activités de libération des berges du barrage de Ziga, l'agence en collaboration avec le Service Police de l'Eau du Plateau Central, la Direction Provinciale en charge de l'Environnement, la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale a effectué une patrouille nocturne sur les berges du barrage de Ziga. Cette sortie fait suite à deux communiqués d'interdiction de travailler sur les berges du barrage de Ziga, signés par le Gouverneur de la Région du Plateau Central. A l'issue de la mission, on note les résultats suivants :

- l'appréhension d'une personne qui a été ensuite libérée sous caution de trois cent mille francs ;
- la saisie de trois motocyclettes dont deux remis aux propriétaires sous paiement d'une caution ;
- la saisie de matériel de production et de récoltes.

➤ Désensablement du barrage de Kuila

Le projet pilote de curage du barrage de Kuila comporte deux (02) composantes. La première composante réalisée en 2017 a porté sur une étude de faisabilité du désensablement du barrage. Selon les résultats de cette étude, le volume total de sédiments dans la cuvette du barrage de Kuila est estimé à 41 350 m³ en 2017 depuis sa réalisation. Environ 1700 m³ de sédiments en moyenne sont acheminés dans la cuvette chaque année. Sur la base de l'évaluation des sédiments dans la cuvette, il a été recommandé un curage de 43 cm d'épaisseur de dépôt de sédiments sur une surface d'environ 41 190 m².

La deuxième composante de ce projet a porté cette année sur la réalisation des travaux de curage du barrage basé sur le concept « Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

Pour répondre à l'esprit GIRE et pour la réussite de l'activité des acteurs ont été identifiés. Ces acteurs sont les autorités administratives (la mairie de Ziniaré, Préfet et le CVD de KUILA) et coutumières de Kuila, les structures déconcentrées (DREA, DRAAH, DRRAH, DRID, DREEVCC), les usagers, les populations riveraines, le CLE Ziga Ouest, les propriétaires terriens, et associations intervenant à Kuila.

Ainsi ces acteurs ont été mobilisés pour les travaux de curage du barrage.

A l'issue de la mobilisation deux sites de dépôt ont été identifiés en collaboration avec la mairie de Ziniaré, ces sites constituent des lieux favorables à l'immobilité des sédiments.

L'agence a apporté son appui technique au CLE Ziga Ouest pour le recrutement d'une entreprise locale chargée des travaux. Ces consultations sont toujours en cours.



Photo 11 : Rencontre d'échange entre le CLE et les riverains

- Mise en place du dispositif de suivi et de surveillance permanent autour des barrages et cours d'eau de Ouagadougou

A la suite de l'opération de destruction de la jacinthe d'eau effectuée en 2016 dans les plans d'eau n°2 et 3 de Ouagadougou, un dispositif de suivi et de surveillance permanent a été mis en place autour de ces retenues en 2017. Composé de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (DGAEN), du CLE Massili et des pêcheurs du barrage de Tanghin, ce dispositif a permis de maîtriser la prolifération de la jacinthe à 95% au niveau des retenues d'eau de Ouagadougou.

Au vu des résultats engrangés l'agence a poursuivi cette année avec le même dispositif. Pour ce faire une subvention de 10 000 000 FCFA a été accordée au CLE Massili pour les travaux du dispositif.

Les activités réalisées à travers cette subvention se résument comme suit :

- *la surveillance et le suivi permanent de la jacinthe d'eau pour éviter toutes formes d'apparition au niveau des retenues d'eau N°2 et 3 ainsi que leurs canaux d'alimentation et cours d'eau de Ouagadougou,*
- *l'arrachage et l'enlèvement de la jacinthe d'eau en cas d'apparition de la jacinthe d'eau dans les retenues d'eau N°2 et 3 ainsi que leurs canaux d'alimentation et cours d'eau de Ouagadougou ;*
- *le ramassage et le transport de la jacinthe d'eau enlevée dans les plans d'eau ;*
- *la supervision et le suivi des travaux par le comité local de l'eau.*

Les travaux d'arrachage et d'enlèvement de la jacinthe d'eau ont été effectués au niveau du canal Mogho Naaba débouchant sur la retenue d'eau N°2 avant les premières pluies.

Cette année 2018, le dispositif a été élargi aux cours d'eau de l'espace de gestion du CLE Massili notamment le cours d'eau au niveau de Ouaga 2000, le canal Anayélé au niveau de Kossodo et le canal Mogho Naaba débouchant sur la retenue d'eau N°2.



Photo 12: les pêcheurs arrachant la jacinthe dans le canal et illustration de son état avant et après les travaux

❖ Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)

- Suivi des activités des services police de l'eau

Le suivi des activités des services police de l'eau a permis de constater qu'il est nécessaire de former de nouveaux agents car environ 50% des agents formés entre 2015 et 2017 pour la mise en place de la police de l'eau sont en mobilité (concours professionnel, directeurs provinciaux, départ vers d'autres ministères...).

Au niveau national, quelques services police de l'eau ont mené des activités notables sur le terrain. La police de l'eau de la région des Hauts Bassins a procédé à la fermeture de neuf (09) unités de production d'eau emballée pour exercice illégal lors d'une mission de contrôle les 29 et 30 mai 2018. Le service police de l'eau de la région des cascades a effectué une mission de sensibilisation d'exploitants installés sur les berges du cours d'eau Comoé. Il faut aussi noter que tous les services ont pu faire des rencontres de courtoisie auprès des autorités judiciaires et administratives de leurs régions (parquet et autres administrations membres de la police de l'eau).

➤ [Elaboration des textes complémentaires de la CFE](#)

La principale activité de cette action portée par la DGRE est l'élaboration des textes complémentaires de la CFE. Précisément, il s'agit de la poursuite de la concertation sur le volet agro-sylvo-pastoral et la réalisation de l'étude sur le volet pollueur-payeur. Deux ateliers de concertations ont été tenus avec les usagers dans deux régions. La rencontre de cadrage de l'étude sur le volet pollueur payeur a eu lieu le 12 juin 2018.

➤ [Etat des lieux des textes juridiques](#)

Dans le cadre de la poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion le rapport de l'état des lieux des textes a été finalisé, deux recueils des textes juridiques du secteur ont été validés au cours du premier semestre.

➤ [Suivi du réseau piézométrique](#)

Des travaux de réfection et de protection du réseau piézométrique ont été réalisés sur tout le territoire national. Il s'agit de petits travaux de réhabilitation tels que la tôlerie, la maçonnerie, la désinfection des piézomètres.

➤ [Acquisition des équipements modernes pour le réseau piézométrique et réalisation des travaux](#)

Afin de moderniser les outils de collecte des données piézométriques sur le terrain, des enregistreurs automatiques de niveau piézométrique ont été acquis au cours de l'année 2017. Pour l'année 2018, les agents de la DGRE et les UC DIEau ont été formés à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien des équipements au cours d'un atelier tenu du 25 au 29 juin 2018.

➤ Relecture des agréments techniques

Le comité de relecture des agréments techniques a été mis en place et a réalisé en début juin 2018, le diagnostic des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques dans le domaine de l'eau potable, des barrages, des aménagements hydro-agricoles et de l'assainissement. Le processus se poursuivra avec la proposition de nouveaux textes.

➤ Elaboration du document synthèse de suivi des ressources en eau

L'équipe chargée de l'élaboration du document synthèse a collecté et traité les données piézométriques, hydrométriques et de la qualité des eaux nécessaires à la rédaction de l'édition 2018 du document. Le document sera élaboré au second semestre.

➤ Poursuite de la collecte des données techniques sur les ouvrages de mobilisation des eaux souterraines

Cette activité vise à collecter les données disponibles sur le terrain afin de compléter les informations de la collecte documentaires sur les ouvrages de mobilisation des eaux souterraines réalisée en 2015. En effet, à l'issue du traitement des données documentaires, certaines informations, telles que les coordonnées GPS, les localisations administratives et les informations techniques méritent d'être complétées par une collecte sur le terrain. Des missions pilotes de collecte de données sur le terrain ont permis de tester en 2016 et 2017 dans la région du Centre-Est, l'approche méthodologique à mettre en œuvre. Pour 2018, trois rencontres de concertations ont été tenues et une nouvelle approche plus efficace a été définie pour la suite de l'activité.

❖ Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE)

➤ Elaboration des rapports bilan du PTB 2017 et la programmation du PTB 2018

Cette activité a consisté à l'élaboration du bilan d'exécution physique et financière de la mise en œuvre du PN-GIRE durant l'année 2017 et la planification des activités 2018. La démarche adoptée pour l'établissement du bilan et la programmation des activités a été la suivante :

- ✓ l'envoi des canevas (bilan, programmation, plan de passation des marchés) afin de recueillir auprès des structures de mise en œuvre les données nécessaires à l'établissement du rapport bilan,

- ✓ l'organisation d'une séance de travail et des visites terrains dans chacune des structures d'exécution ;
- ✓ la consolidation des données collectées ;
- ✓ la validation des données consolidées avec l'ensemble des structures ;
- ✓ la rédaction des documents à soumettre au comité de revue.

➤ Organisation et tenue du comité d'orientation

La première session du comité d'orientation du Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE) de l'année 2018 s'est tenue le 22 Février 2018 à Ouagadougou. Lors de cette session, ont été examinés :

- *la mise en œuvre des recommandations de la dernière session du comité de 2017,*
- *le rapport bilan annuel du PTB 2017 et la programmation 2018.*

A l'issue des échanges, des recommandations et suggestions ont été formulées pour une bonne exécution du programme de 2018. Il a été recommandé :

- *au SP/GIRE de revoir la programmation du PTB 2018 afin de la mettre en adéquation avec les ressources et les indicateurs du PN-GIRE avant la période de mi-mars,*
- *au SP/GIRE de finaliser le Budget Programme par Objectif (BPO) 2018-2020 du PN-GIRE avant le prochain comité ;*
- *aux agences de l'eau de recruter des huissiers dans le cadre du recouvrement par voie contentieuse de la CFE.*

➤ Formation des journalistes en langues nationales

Une formation des journalistes en langues nationales s'est tenue les 12 et 13 juin 2018 à Bobo-Dioulasso. Elle avait pour objectif d'outiller lesdits journalistes afin qu'ils participent à l'information et à la sensibilisation des populations en matière de GIRE. Au total, 33 journalistes (25 hommes et 08 femmes) en langues mooré, dioula, fulfuldé, gourmantchema ont participé à cette formation. Au cours de cette formation les communications suivantes ont été présentées :

- ✓ *la loi relative à la gestion de l'eau ;*
- ✓ *l'état des ressources en eau du Burkina ;*
- ✓ *le bilan d'exécution du PAGIRE ;*
- ✓ *la présentation du PNGIRE 2016-2020 ;*

- ✓ *la contribution financière en matière d'eau et la police de l'eau ;*
- ✓ *la pollution et les mesures de protection des ressources en eau ;*
- ✓ *etc.*

En plus des communications, une sortie visite a permis de présenter aux journalistes des actions réalisées du service police de l'eau des Hauts-Bassins et du CLE Kou.

➤ *Session du CNEau*

La 33^{ème} session du Conseil National de l'Eau s'est tenue les 24 et 25 Mai 2018 à Tenkodogo. Cette session a permis d'informer les membres du conseil sur les rôles et les responsabilités de certaines structures publiques intervenant dans le dispositif de mise en place des unités d'ensachage d'eau au Burkina.

Ainsi, les différentes communications et les échanges durant la session ont permis aux membres du CNEau de connaître le rôle et la responsabilité de la Direction Générale des Ressources en Eau, du Laboratoire Nationale de Santé Publique et du Ministère du Commerce et de l'Artisanat dans la mise en place des unités d'ensachage d'eau au Burkina. Egalement, une visite sur le terrain a été organisée pour présenter le pôle de croissance de Bagré.

➤ *Processus d'élaboration des SDAGE et SAGE*

Un expert international et un expert national spécialisés en GIRE ont été mobilisés afin de proposer une approche méthodologique de l'élaboration des SDAGE des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako ainsi que le SAGE prioritaire du complexe Samendéni-Sourou situé dans l'espace de gestion de l'Agence de l'eau du Mouhoun. Les conclusions de la mission ont recommandé la conduite d'activités préalables avant le démarrage du processus d'élaboration des SDAGE et SAGE en se basant sur une analyse de la situation en ressources humaines, et en moyens logistiques. Il apparaît que les agences de l'eau doivent renforcer leurs capacités en ressources humaines et en logistique avant le lancement des activités des SDAGE. Aussi, il a été recommandé au SP/GIRE d'entreprendre dans les plus brefs délais des procédures administratives et financières pour le recrutement d'experts GIRE long terme pour les agences concernées et d'une maîtrise d'œuvre sociale.

L'AEG et l'AEL devront également mettre en place une organisation interne d'élaboration, de gestion et de suivi du processus SDAGE. Les processus d'élaboration du SDAGE et SAGE ont été définis de façon participative avec l'ensemble des structures de mise en œuvre de la GIRE.

➤ Finalisation du budget programme par objectif 2018-2020 du PN-GIRE

Pour donner suite aux recommandations du dernier comité d'orientation, le SP/GIRE avec l'appui de l'Assistance Technique a entrepris des missions d'appui aux structures de mise en œuvre de la GIRE afin de finaliser l'élaboration du BPO. Cette mission a permis d'engager des discussions d'ensemble en atelier avec ces structures permettant ainsi à chaque participant :

- d'apprécier la pertinence de la mission,
- d'indiquer les difficultés en lien avec la programmation, la mise en œuvre et le reporting ;
- de proposer trois actions prioritaires d'intervention pour la période mi-2018 à 2020.

Les échanges ont conduit à un exercice collectif de mise en cohérence et de priorisation qui ont permis (i) de retenir de manière consensuelle et selon les cas, 3 à 5 priorités (ii) de faire une programmation des actions priorisées sur la période 2018 à 2020 (iii) et de retenir la source de financement la plus indiquée.

Sur la base de cette priorisation et pré-programmation, chaque atelier a permis la traduction des choix opérés dans le format du BPO proposé et en considérant le PTB 2018 en cours. Cette traduction a fortement permis de questionner pour l'essentiel, chaque activité dans sa contribution effective aux objectifs de performance attendus.

En ce qui concerne en particulier les Agences de l'Eau, les discussions ont permis d'indiquer qu'elles ne pouvaient, ni être maître d'ouvrage, ni exercer des fonctions de police de l'eau. Ainsi, le rôle essentiel de la direction générale des Agences de l'Eau, est d'appuyer et d'animer la fonction de programmation au sein de l'espace de gestion considéré. Une telle vision devra progressivement prendre corps avec (i) l'adoption des SDAGE et des programmes pluriannuels d'intervention (ii) l'opérationnalisation des commissions spécialisées au sein des comités de bassin et des conseils d'administration comme prévue par les conventions constitutives (iii) l'application effective des dispositions de l'arrêté relatif à l'emploi de la CFE.

A l'issue de ces ateliers, un projet de BPO a été élaboré par chaque structure de mise en œuvre de la GIRE et consolidé au niveau du SP-GIRE.

4. Bilan par action de la mise en œuvre à mi-parcours du PTB 2018

Globalement le taux d'exécution physique pondéré est de **49,93%** pour le premier semestre 2018 contre **36,88%** à la même période en 2017. Le taux d'avancement annuel du PTB 2018 est de **39,66%** contre un taux d'avancement annuel de **33,09%** à mi-parcours en 2017.

La matrice en annexe 6 donne un aperçu de la performance dans la mise en œuvre du PNGIRE pour le premier semestre 2018. La mise en œuvre du PTB 2018 pour le premier semestre est ainsi jugée moyenne. Elle a permis d'engager un certain nombre de résultats dont l'essentiel se résume par action comme suit :

❖ **Action 1 : Application effective de la police de l'eau**

En 2017, dix (10) services police de l'eau ont été mis en place, portant à 13 le nombre total de service police de l'eau avec cinq (05) fonctionnels. Il s'agit des services police de l'eau des régions des Hauts-Bassins, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et du Plateau Central. Pour le 1^{er} semestre 2018, le service police de l'eau de la région des cascades a mené des actions de sensibilisation d'exploitants installés sur les berges du cours d'eau Comoé portant à six (06) le nombre de service police de l'eau fonctionnel.

❖ **Action 2 : Amélioration du recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)**

Les activités inscrites dans cette action en 2018 ont concerné des activités de sensibilisation, d'actualisation de la liste des contribuables et de recouvrement de la CFE. Ce qui a permis de recouvrer 304 120 861 sur une prévision de 607 000 000 soit environ 50% de taux de recouvrement. Toutefois, on note toujours la réticence au paiement de la CFE de quelques contribuables, notamment les acteurs du secteur minier.

❖ **Action 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion**

Les activités inscrites dans cette action en 2018 ont concerné la mise en place des CLE, l'élaboration des SDAGE et SAGE, l'appui technique et financier aux CLE, le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités et la tenue des sessions de cadre. La mise en œuvre de ces activités au premier semestre a permis d'engager des actions dans le cadre de l'opérationnalisation des comités locaux de l'eau. Ainsi, ces actions ont permis l'établissement de **50 protocoles** avec un montant de **260,5 millions** pour la mise en œuvre d'action de protection des ressources en eau. Ces protocoles se répartissent comme suit :

- 03 protocoles d'un montant de 11 millions pour l'AEG,
- 05 protocoles d'un montant de 26 millions pour l'AEC ;
- 16 protocoles d'un montant 113,5 millions pour l'AEM ;
- 25 protocoles d'un montant de 100 millions pour l'AEN ;
- 01 protocole d'un montant de 10 millions pour l'AEL.

Concernant l'élaboration des SDAGE, l'AEN a validé le document de scénarii et options de développement et les acteurs du bassin ont choisi le scénario 2 « option sécurité alimentaire ». Pour les SDAGE des agences de l'eau du Liptako et du Gourma et le SAGE du complexe Samendeni-Sourou, l'organisation des équipes, l'identification des experts à mobiliser et le chronogramme de mise en œuvre ont été définis à travers un processus participatif. Les instances et organes de gestion de la GIRE ont tenu régulièrement leurs sessions au cours du premier semestre. Il s'agit du CNEau et des conseils d'administration des agences de l'eau.

❖ **Action 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes**

Au titre de cette action, on souligne la tenue de douze (12) sessions de formation contribuant ainsi au renforcement des capacités des structures de mise en œuvre de la GIRE sur les thèmes suivants :

- *entretien et maintenance de véhicules,*
- *outils de modélisation des ressources en eau ;*
- *stratégies de recherche de financement ;*
- *GIRE (préfets et SG de mairies) ;*
- *base de données ;*
- *passation des marchés ;*
- *système de gestion informatisée des archives et les nouveaux systèmes de classement et de rangement de la documentation.*

Les capacités en logistique de cinq (05) Agences de l'Eau, de la DGRE, du SP/GIRE et de huit (08) services police de l'eau ont été renforcées à travers la mise à disposition de **dix-sept (17)** véhicules tout terrain.

L'appui et le suivi de deux doctorants dans le cadre de leurs activités de recherche au niveau du Mouhoun et Nakanbé.

Le financement et le suivi de la formation de dix (10) techniciens supérieurs et de quinze (15) ingénieurs hydrologues au centre Agrhymet de Niamey

❖ **Action 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable**

Les activités ont permis de suivre et d'entretenir les réseaux piézométrique, hydrométrique et de qualité de l'eau. Des données ont été collectées en vue de la production des informations pour l'amélioration des connaissances dans les domaines de l'eau.

Au titre également de cette action, l'AEM a conduit une étude sur la soutenabilité du réservoir du Sourou pour la campagne agricole sèche. Aussi, a-t-elle collecté des données sur le terrain

qui ont permis d'examiner et de formuler des recommandations sur la notice d'impact environnemental et l'étude de faisabilité de l'approvisionnement en eau de la société minière Rox Gold.

❖ **Action 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau**

Au titre de cette action, deux (02) thèses de doctorat sont en cours de finalisation dans les thématiques ci-après :

- Modélisation intégrée du complexe Mouhoun supérieur-Sourou dans le contexte du changement climatique,
- Caractérisation et suivi de la dynamique de dégradation des zones humides (bas-fonds soudano-sahéliens) dans le bassin du Nakanbé.

❖ **Action 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions**

Au cours du premier semestre, l'agence de l'eau des cascades a effectué des analyses d'eau autour de quelques sites critiques (orpaillages). Ces analyses ont relevé des cas de pollution (arsenic, fer) d'eau souterraine dans quelques forages.

La réalisation de barrages flottants au niveau des barrages de Ziga, Loumbila et Tiogo Mouhoun par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) avec l'appui financier du SP/GIRE.

❖ **Action 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants**

Au titre de cette action, des activités de lutte contre les plantes envahissantes et l'ensablement des cours et plans d'eau ont été entamé au cours du premier semestre. Les recrutements des prestataires pour l'élaboration des plans d'action de lutte contre les plantes envahissantes et des études de faisabilité de désensablement sont en cours dans certaines agences. Des travaux d'extraction de plantes envahissantes ont été réalisés à l'AEC.

❖ **Action 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau**

Au cours de la mise en place des CLE à l'AEG, un plaidoyer a permis de mobiliser les femmes pour leur implication. Cela a permis la participation de 20 femmes 50 participants lors des Assemblées Générales. Quatre (4) femmes ont été responsabilisées dans les bureaux des CLE.

Au niveau de l'AEC, le théâtre forum de sensibilisation des riverains du lac de Tengréla a connu la participation d'environ 350 participants dont cent (100) femmes et les travaux d'extraction des plantes envahissantes, ont mobilisé plus de cinq cents (500) personnes dont environ une centaine de femmes.

❖ **Action 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau**

Les activités entreprises dans cette action ont permis de rendre visible les interventions à travers des émissions radiophoniques et télévisuelles et la presse écrite. Les plans de communication des agences de l'eau sont élaborés et les validations sont prévues pour le second semestre.

5. Bilan financier des activités au 30 juin 2018

❖ **Financement DANIDA-ASDI**

Tableau 4 : Rapport financier synthétique DANIDA/Asdi au 30/06/2018

| Structures | Budget initial 2018 | Dépenses exercice au 30/06/2018 | Taux d'exécution au 30/06/2018 |
|------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| AEC | 271 957 000 | 39 994 880 | 14,71% |
| AEG | 201 475 000 | 11 816 200 | 5,86% |
| AEL | 263 145 000 | 15 431 000 | 5,86% |
| AEM | 238 155 194 | 19 467 750 | 8,17% |
| AEN | 200 926 425 | 29 076 000 | 14,47% |
| DGRE | 644 702 640 | 43 760 520 | 6,79% |
| SP/GIRE | 1 222 895 488 | 385 940 541 | 31,56% |
| CONSOLIDE | 3 043 256 747 | 545 486 891 | 17,92% |

Le taux d'exécution financière consolidée du PTB 2018 financement Asdi-DANIDA est de 17,92%. Ce faible taux s'explique par le montant élevé des engagements financiers non encore liquidés (CLE, matériel informatique, études).

❖ **Contrepartie nationale**

Le taux d'exécution de la contrepartie nationale reçu est de 16,58% pour un montant total **705 799 980 F CFA**. Les détails des dépenses sur la contrepartie nationale sont fournis en annexe 3.

6. Situation d'exécution des marchés

Le niveau d'exécution du PPM 2018 ainsi que son réajustement prenant en compte les révisions effectuées dans le PTB sont présentés par structures dans l'annexe 4.

7. Contraintes

Les contraintes majeures qui ont entravé de manière significative la mise en œuvre à mi-parcours du PTB 2018, sont notamment :

- les grèves des acteurs financiers qui ont constitué un blocage pour l'exécution des PPM au premier semestre,
- le déblocage tardif de la contrepartie de l'Etat ;
- la mobilité du personnel formé des services police de l'eau.

DEUXIEME PARTIE : REVISION DU PLAN DE TRAVAIL
BUDGETISE (PTB) 2018

I. Révision du Plan de Travail Budgétisé (PTB) 2018

En tenant compte de la situation d'avancement dans la réalisation des activités au 30 juin 2018, une révision des activités et du budget est proposée par les structures de mise en œuvre. L'annexe 7 en présente les détails.

Les réajustements des activités ont été établis en tenant compte des capacités humaines matérielles et logistiques et du taux d'exécution physique et financière du premier semestre :

- les activités déjà lancées au cours du premier semestre ont été, de manière générale, reconduites dans le plan de travail budgétisé,
- les activités qui n'ont pas démarré comme prévu au cours du premier semestre ont été reportées au second semestre ou annulées ;
- les activités programmées pour le second semestre ont été conservées ou annulées ;
- certaines activités considérées comme prioritaires ont été ajoutées.

L'ajustement des tâches a été effectué sur la base des critères de révision précités et le budget affecté à leur réalisation a été réaménagé en conséquence.

Le tableau 5 compile par action le nombre d'activités qui seront mises en œuvre au second semestre suite au réajustement. Ainsi, le nombre total d'activités du PTB passe de 295 initialement prévues à 281 activités dans le cadre de la révision avec un budget de 5 259 393 791 F CFA.

Tableau 5 : Tâches et budget réajustés pour le second semestre

| Actions | Nombre de tâches du PTB | | | Budget | | |
|---|-------------------------|--------------|----------|----------------------|----------------------|--------------------|
| | Initial | Révisé | Écart | Initial | Révisé | Ecart |
| Action 1 : Application effective de la police de l'eau | 33 | 33 | 0 | 184 789 500 | 229 099 500 | 44 310 000 |
| Action 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE) | 46 | 51 | 5 | 164 506 500 | 180 500 500 | 15 994 000 |
| Action 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion | 423 | 438 | 15 | 1 849 927 709 | 1 911 968 777 | 62 041 068 |
| Action 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes | 56 | 58 | 2 | 1 178 414 068 | 1 357 946 028 | 179 531 960 |
| Action 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNI Eau) fiable et durable | 133 | 102 | -31 | 447 163 950 | 553 892 337 | 106 728 387 |
| Action 6 : Poursuite des actions de recherche/ développement dans le domaine de l'eau | 64 | 90 | 26 | 157 594 100 | 201 713 900 | 44 119 800 |
| Action 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions | 57 | 48 | -9 | 150 390 420 | 225 286 420 | 74 896 000 |
| Action 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants | 116 | 126 | 10 | 389 746 305 | 419 114 630 | 29 368 325 |
| Action 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau | 2 | 2 | 0 | 3 161 200 | 3 161 200 | 0 |
| Action 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau | 81 | 65 | -16 | 196 765 900 | 187 325 000 | -9 440 900 |
| Total | 1 011 | 1 013 | 2 | 4 722 459 652 | 5 270 008 292 | 547 548 640 |

Suite au réajustement, le nombre total d'activités du PTB est passé de **295** activités (**1011 tâches**) initialement prévues à **272** activités (**1013 tâches**) avec un budget de **5,270 milliards de FCFA** soit une hausse du budget de **11,59 %**.

Tableau 6 : Sources de financement du PTB 2018 révisé par structure

| Source | AEC | AEG | AEL | AEM | AEN | ANAM | DGRE | SP/GIRE | Total | POIDS |
|------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------|
| Subvention Etat | 55 804 526 | 149 612 591 | 64 220 000 | 77 610 700 | 34 195 000 | | 144 846 000 | | 526 288 817 | 9,99% |
| Asdi/DANIDA | 248 320 100 | 188 823 760 | 258 911 080 | 250 449 714 | 243 462 850 | 28 220 000 | 691 747 537 | 1 274 535 319 | 3 184 470 360 | 60,43% |
| CFE | 4 783 000 | 1 030 000 | 129 545 800 | 148 788 850 | 375 050 304 | | | | 659 197 954 | 12,51% |
| CPN | | | | | | | | 822 001 500 | 822 001 500 | 15,60% |
| FASO KOOM | | 4 999 704 | 20 723 600 | 13 872 700 | | | | | 39 596 004 | 0,75% |
| CPP | | | | 6 768 960 | | | | | 6 768 960 | 0,13% |
| EBA/FEM | | | | 9 584 980 | | | | | 9 584 980 | 0,18% |
| IWMI | | | | 4 582 587 | | | | | 4 582 587 | 0,09% |
| UICN | | 17 517 130 | | | | | | | 17 517 130 | 0,33% |
| Total général | 308 907 626 | 361 983 185 | 473 400 480 | 511 658 491 | 652 708 154 | 28 220 000 | 836 593 537 | 2 096 536 819 | 5 270 008 292 | 100,00% |

Le bilan des ajustements (insertion et suppression) conduit à une hausse du budget de **547 548 640** soit **11,59%** par rapport au PTB initial.

Tableau 7 : Répartition du Budget par Action du PTB 2018 révisé

| Action | AEC | AEG | AEL | AEM | AEN | ANAM | DGRE | SP/GIRE | Total | Poids |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------|
| Action 1 : Application effective de la police de l'eau. | 10 389 000 | 20 584 000 | 19 420 000 | 26 899 000 | 41 013 000 | | 110 794 500 | | 229 099 500 | 4,35% |
| Action 2 : Amélioration du recouvrement de la contribution financière en matière d'eau (CFE). | 2 507 000 | 3 246 000 | 12 611 000 | 8 772 000 | 17 214 000 | | 136 150 500 | | 180 500 500 | 3,43% |
| Action 3 : Poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instruments de gestion. | 130 832 326 | 257 233 185 | 260 504 680 | 324 069 411 | 284 121 304 | | 59 707 840 | 595 500 031 | 1 911 968 777 | 36,28% |
| Action 4 : Renforcement des capacités des agences de l'eau et des autres parties prenantes. | 19 034 000 | 16 360 000 | 7 206 000 | 7 572 740 | 13 335 000 | | | 1 294 438 288 | 1 357 946 028 | 25,77% |
| Action 5 : Développement d'un système national d'information sur l'eau (SNIEau) fiable et durable | 1 988 000 | 0 | 7 936 800 | 16 106 240 | | 28 220 000 | 499 641 297 | | 553 892 337 | 10,51% |
| Action 6 : Poursuite des actions de recherche/développement dans le domaine de l'eau. | 33 978 700 | 15 489 500 | 16 050 000 | 35 055 300 | 42 166 000 | | 30 299 400 | 28 675 000 | 201 713 900 | 3,83% |
| Action 7 : Renforcement de la protection des eaux de surface et souterraines contre les pollutions | 19 355 800 | 27 332 500 | 11 000 000 | 27 995 120 | 139 603 000 | | | | 225 286 420 | 4,27% |
| Action 8 : Amélioration de la protection des plans d'eau contre le comblement et les végétaux aquatiques envahissants | 84 096 800 | 10 693 000 | 118 552 000 | 53 029 480 | 84 558 850 | | | 68 184 500 | 419 114 630 | 7,95% |
| Action 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau. | | | | 3 161 200 | 0 | | | 0 | 3 161 200 | 0,06% |
| Action 10 : Amélioration de la communication et plaidoyer pour la gestion des ressources en eau. | 6 726 000 | 11 045 000 | 20 120 000 | 8 998 000 | 30 697 000 | | | 109 739 000 | 187 325 000 | 3,55% |
| Total | 308 907 626 | 361 983 185 | 473 400 480 | 511 658 491 | 652 708 154 | 28 220 000 | 836 593 537 | 2 096 536 819 | 5 270 008 292 | 100,00% |

II. Analyse du PTB 2018 révisé

Les tableaux 8 permettent d'analyser l'évolution des budgets du PTB 2018.

Tableau 8 : Evolution du budget ajusté par structure pour le second semestre

| Structure | Budget initial (Bi) | Budget révisé (Br) | Ecart (Br-Bi) | Pourcentage (Br-Bi)/Bi |
|----------------------|------------------------|-----------------------|--------------------|---------------------------|
| AEC | 392 209 986 | 308 907 626 | -83 302 360 | -21,24% |
| AEG | 315 277 478 | 361 983 185 | 46 705 707 | 14,81% |
| AEL | 510844380 | 473 400 480 | -37 443 900 | -7,33% |
| AEM | 623270051 | 511 658 491 | -111 611 560 | -17,91% |
| AEN | 755 535 829 | 652 708 154 | -102 827 675 | -13,61% |
| DGRE | 715 548 640 | 864 813 537 | 149 264 897 | 20,86% |
| SP/GIRE | 1409773288 | 2 096 536 819 | 686 763 531 | 48,71% |
| Total général | 4722459652 | 5 270 008 292 | 547 548 640 | 11,59% |

Le tableau 8 indique que les plus fortes variations sont intervenues au niveau du SP/GIRE et de l'AEM. Le budget du SP/GIRE a augmenté de 686 763 531 FCFA tandis que le budget de l'Agence de l'Eau du Mouhoun a baissé de 111 611 560 FCFA.

L'augmentation du budget au niveau du SP/GIRE se justifie par l'intégration de certaines rubriques de la contrepartie nationale (réunions et conférences nationales, entretien et maintenance, fourniture, ...) non prise en compte dans le budget initial.

De façon globale, le budget a été revu à la hausse d'un montant de 547 548 640 FCFA, soit 11,59 % du budget initial. A la lecture du tableau, l'analyse du réajustement du budget se résume comme suit par Agence de l'Eau :

- **Agence de l'Eau des Cascades**

A la fin du premier semestre, l'Agence de l'Eau des Cascades avec un budget initial de 392 209 986 FCFA a réalisé un taux d'exécution financière de 31,31%. Ce faible taux d'exécution financière s'explique par la réalisation de certaines activités dont les paiements ne sont pas encore effectués. Aussi, l'appel à concurrence est déjà publié pour les études prévues dans le PTB, dont le montant s'élève à **139 439 860 FCFA**, soit **44,64 %** du budget réajusté. Concernant les protocoles de subventions dont le montant total s'élève à **101 034 000 FCFA**, représentant **32,34%** du budget réajusté, on retiendra que tous les protocoles sont signés et les ressources sont transférées aux comités locaux de l'eau et aux associations.

Après le réajustement du PTB 2018, le budget total a baissé de **83 302 360 FCFA** du budget initial. Au regard de la situation d'avancement de ces activités majeures, la direction générale de l'AEC se montre confiante à sa capacité humaine et logistique à la mise en œuvre de son PTB 2018 révisé.

- **Agence de l'Eau Gourma**

Pour l'Agence de l'Eau du Gourma, l'action sur la poursuite de l'adaptation du cadre institutionnel et instrument de gestion mobilise **71,06%** du montant global du PTB 2018 réajusté soit un montant de 257 233 185 Francs CFA. L'Agence de l'Eau du Gourma, est optimiste quant à l'exécution physique et financière de l'ensemble des activités programmés dans le PTB 2018.

- **Agence de l'Eau du Liptako**

L'Agence de l'Eau du Liptako avec un budget initial de 510 844 380 FCFA a réalisé un taux d'exécution financière de 5,05%. Le budget réajusté s'élève à un montant 473 400 480 FCFA soit une baisse de 37 443 900. Plusieurs activités seront réalisées à travers des bureaux d'études et des protocoles d'accord avec un montant de 257 126 000 FCFA soit 54,31% du budget réajusté. Le processus de recrutement des bureaux d'études est à la phase de sélection des prestataires. Aussi, environ 27,57% du budget seront consacré à l'élaboration du SDAGE et à la restauration des berges des cours et plans d'eau.

Au regard des activités engagées au premier semestre, l'agence de l'eau du Liptako reste optimiste quant à une bonne exécution du PTB 2018 réajusté.

- **Agence de l'Eau du Mouhoun**

Le budget de l'AEM a baissé 17,91% de la prévision initiale soit un montant de 111 611 560 FCFA pour tenir compte de ses capacités humaines et logistiques. Par ailleurs, tous les marchés prévus dans le PTB 2018 sont dans le circuit de la chaîne financière.

- **Agence de l'Eau du Nakanbé**

L'agence de l'eau du Nakanbé a réajusté son budget à la baisse, au regard du faible taux d'exécution financière 7,79%. Concernant, les protocoles d'accord 70 % soit environ 70 000 000 FCFA ont été transférés aux comités locaux de l'eau pour la mise en œuvre des actions de protection. Par ailleurs, sur un budget de 92 millions, 87 millions ont déjà été engagés comme

paiement au protocole de la DREA Nord. L'Agence de l'Eau du Nakanbé, reste déterminée pour l'atteinte des objectifs de 2018.

Tableau 9 : Modifications des budgets par source de financement

| Financement | PTB initial (Pi) | PTB révisé (Pr) | Ecart (Pr-Pi) | Pourcentage (Pr-Pi)/Pi |
|-----------------|----------------------|----------------------|--------------------|------------------------|
| Asdi/DANIDA | 3 043 256 747 | 3 184 470 360 | 141 213 613 | 4,64% |
| CFE | 653 187 534 | 659 197 954 | 6 010 420 | 0,92% |
| CPN | 400638500 | 822 001 500 | 421 363 000 | 105,17% |
| CPP | 9768960 | 6 768 960 | -3 000 000 | -30,71% |
| EBA/FEM | 9 584 980 | 9 584 980 | 0 | 0,00% |
| FASO KOOM | 34 596 300 | 39 596 004 | 4 999 704 | 14,45% |
| IWMI | 4582587 | 4 582 587 | 0 | 0,00% |
| ONEA | 49721100 | | -49 721 100 | -100,00% |
| SUBVENTION ETAT | 373322944 | 526 288 817 | 152 965 873 | 40,97% |
| ABS-GIRE | 143 800 000 | | -143 800 000 | -100,00% |
| UICN | | 17 517 130 | 17 517 130 | |
| Total | 4 722 459 652 | 5 270 008 292 | 547 548 640 | 11,59% |

Le tableau 9 présente par source de financement les modifications induites au plan budgétaire et corrobore que l'augmentation du budget est due à celle de la contrepartie nationale.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Grille de pondération

| N° | CATEGORIES DE SOUS ACTIVITES | COEFFICIENT DE PONDERATION |
|-----|--|----------------------------|
| 1. | Achat de documents | 1 |
| 2. | Réception d'équipement | 1 |
| 3. | Activité de sensibilisation | 2 |
| 4. | Adhésion à un organisme | 1 |
| 5. | Analyse d'échantillon | 2 |
| 6. | Appui-conseil et financier | 3 |
| 7. | Assurance des véhicules | 1 |
| 8. | Confection de support IEC | 2 |
| 9. | Construction /réhabilitation | 2 |
| 10. | Diffusion de document | 1 |
| 11. | Edition de document | 1 |
| 12. | Elaboration de document | 2 |
| 13. | Finalisation de document | 1 |
| 14. | Installation d'équipement | 2 |
| 15. | Introduction de texte en adoption | 1 |
| 16. | Mise en place d'un comité | 1 |
| 17. | Mobilisation de budget | 1 |
| 18. | Mobilisation d'expertise du Pool | 1 |
| 19. | Organisation de concours | 1 |
| 20. | Organisation d'événement | 2 |
| 21. | Organisation d'un séminaire de formation | 1 |
| 22. | Paiement de frais (inscription, ...) | 1 |
| 23. | Paiement de rétributions | 1 |
| 24. | Paiement des honoraires (consultant, études, subvention) | 1 |
| 25. | Paiement des salaires (personnel) | 1 |
| 26. | Participation à un séminaire de formation | 2 |
| 27. | Participation aux évènements | 1 |
| 28. | Préparation de dossier de marché | 2 |
| 29. | Procédures de sélection de prestataires | 3 |
| 30. | Réalisation de mission terrain dans le pays | 1 |
| 31. | Réalisation d'étude | 3 |
| 32. | Réalisation/Animation d'émission radio et TV | 1 |
| 33. | Renouvellement d'instance ou d'organe | 2 |
| 34. | Soumission de document à une instance | 1 |
| 35. | Soumission de documents à l'autorité | 1 |
| 36. | Tenue d'atelier | 2 |
| 37. | Tenue de cérémonie | 1 |
| 38. | Tenue des réunions | 1 |
| 39. | Tenue session instance | 2 |
| 40. | Travaux de collecte de données | 3 |
| 41. | Travaux de gestion documentaire | 1 |
| 42. | Travaux de protection de la ressource | 2 |
| 43. | Travaux de traitement et saisie des données | 3 |
| 44. | Entretien et réparation | 1 |
| 45. | Voyage hors pays | 1 |

ANNEXE 2 : Bilan détaillé du PTB 2018 au 30 juin

ANNEXE 3 : Rapport financier au 30 juin 2018

**ANNEXE 4 : Situation d'exécution du Plan de Passation des marchés au 30 juin
2018**

ANNEXE 5 : Situation de la CFE au 30 juin 2018

| Structures | 2017 | | | | 2018 | | | | SYNTHESE | |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------------|--------------------|---------------------|------------------------------------|----------------------------|----------------------|----------------------|
| | Prévision | Recouvré | Dépenses | Taux recouvrement 2017 | Prévision | Recouvré au 30 juin | Taux recouvrement mi-parcours 2018 | Prévision de dépenses 2018 | Cumul Recouvré | Cumul Dépenses |
| | | | | | | | | | 2009-2018 | 2009-2017 |
| AEM | 200 000 000 | 353 644 207 | 50 151 702 | 177% | 200 000 000 | 180 000 000 | 90% | 144 450 850 | 750 969 745 | 93 720 139 |
| AEC | 5 248 611 | 2 734 055 | 0 | 52% | 4 000 000 | 768 000 | 19% | 4 783 000 | 9 380 251 | 1 032 000 |
| AEL | 2 000 000 | 3 266 361 | 0 | 163% | 200 000 000 | 3 000 000 | 2% | 130 689 800 | 172 158 006 | 140 000 |
| AEG | 8 400 000 | 595 100 | 1 375 500 | 7% | 3 000 000 | 3 169 000 | 106% | 1 030 000 | 7014370 | 1 375 500 |
| AEN | 200 000 000 | 161 532 690 | 344 389 466 | 81% | 200 000 000 | 117 183 861 | 59% | 375 050 304 | 1 879 729 155 | 1 048 782 714 |
| Total | 415 648 611 | 521 772 413 | 395 916 668 | 126% | 607 000 000 | 304 120 861 | 50% | 656 003 954 | 2 819 251 527 | 1 145 050 353 |

ANNEXE 6 : Evolution des indicateurs de la matrice de performance

ANNEXE 7 : PTB 2018 révisé